

<p style="text-align: center;">LISTE DES INFORMATIONS A FOURNIR EN VUE DU FINANCEMENT D'UN PROJET A LA BDEAC</p>

1. Documents juridiques et administratifs

- Statut ou tout autre document (convention d'établissement, protocoles, etc.) ;
- Agrément à un régime privilégié du Code des investissements ;
- Liste des actionnaires avec indication des profils de compétence, de leurs activités et de leur patrimoine ;
- Type d'apports (numéraire, nature).

2. Etude de faisabilité (Etude de marché, Etude technique, Etude financière, Etude environnementale) ;

2.1. Etude de marché

- Evolution des consommations (biens ou services) au cours des cinq (5) dernières années ;
- Description de la situation actuelle du marché (offre et demande) avec indication des quantités, des qualités et des prix ;
- Estimation raisonnable de ce marché et de la part accessible au projet envisagé, compte tenu de la concurrence des importations.

2.2. Etude technique

2.2.1. Approvisionnement en matières premières

- Détermination des quantités nécessaires au projet en fonction de sa production ;
- Indication des sources et des modalités d'approvisionnement.

2.2.2. Le Projet

- Indication précise du site, avec présentation des infrastructures attenantes à ce site (eau, électricité, poste et télécommunication, routes) ;
- Modalités d'acquisition du terrain par le projet ;
- Description détaillée du processus avec schéma d'implantation ;
- Fournisseurs pressentis ;
- Référence des fournisseurs en Afrique et dans le monde ;
- Présentation de la proposition au fournisseur ;
- Durée d'exécution du projet ;
- Gestion du projet (effectifs, postes, partenariat technique, mode de gestion et coût en devises et monnaie locale...)

2.2.3. Commercialisation

- Lettres d'intention des gros clients pressentis avec indication de leurs conditions (quantité, qualité, prix) ;
- Politique de distribution et des prix du projet.

2.3. Etude financière

- Recettes d'exploitation (chiffre d'affaire)
- Coût de production des services
- Dépenses d'exploitation (charges d'exploitation)
- Comptes d'exploitation prévisionnels
- Besoins en fonds de roulement
- Taux de rentabilité interne et seuil de rentabilité
- Analyse de sensibilité
- Trésorerie prévisionnelle ;
- Bilans prévisionnels ;
- Coût total du projet ;
- Conditions de financement proposées ;
- Le capital devrait au moins représenter au moins 25% du coût du projet.

2.4. Etude environnementale (pour les projets industriels)

- 3. Etats financiers des trois (3) dernières années d'exercice (pour les entreprises en activités) ;**
- 4. Rapport d'activité le plus récent (pour les entreprises en activités) ;**
- 5. Business plan ;**
- 6. Relations bancaires et situation d'endettement ;**
- 7. Autres informations relatives au projet.**